

Poste de Délégué(e) fédérale(e) l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté

1. Présentation de l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté

L'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté a pour objet :

- de constituer un espace de coopération entre les réseaux des fédérations départementales, existantes ou à venir,
- créer une instance régionale pour favoriser la cohérence politique, stratégique et technique du réseau des centres sociaux,
- rendre visible notre réseau auprès des interlocuteurs pour parler d'une même voix et assurer sa représentation auprès des instances et des partenaires,
- élaborer et mettre en œuvre les orientations stratégiques, notamment en matière de formation, de développement des territoires, et de projets de l'économie sociale et solidaire au service de tous les centres ; être un lieu de veille, de recherche et de prospective,
- renforcer le fédéralisme et contribuer à l'émergence de nouvelles formes d'organisations participatives.

2. Présentation du poste de délégué(e) fédéral(e) à l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté

- Le poste de délégué(e) fédéral(e) de l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté se caractérise par une responsabilité à la fois stratégique et opérationnelle.
- Il/elle participe à la définition de ces stratégies avec la présidence et en lien avec les instances de gouvernance.
- Il/elle mobilise et supervise également les moyens techniques, humains et financiers permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Sous l'égide du conseil d'administration, placé(e) sous l'autorité du Président, le/la délégué(e) travaillera à la préparation et à la mise en œuvre des décisions en collaboration avec une assistante fédérale, les deux délégués des fédérations départementales de La Côte d'or et de la Nièvre et le référent régional de la Fédération des centres sociaux de France.

3. Missions du/de la Délégué(e) fédérale(e)

- Animer, soutenir et accompagner les centres sociaux adhérents directs à la FCSF des 6 départements non représentés par une fédération départementale,
- représenter les centres sociaux et assurer la promotion du projet régional,
- encourager le fédéralisme sur les territoires et assurer sa mise en œuvre,
- développer une « fonction ressource » autour des questions sociales,
- renforcer les savoirs faire, les compétences des acteurs (bénévoles et salariés) pour développer le pouvoir d'agir des habitants,
- faciliter les échanges, le travail collaboratif et coopératif, l'émergence d'une parole collective,
- développer des partenariats et des alliances avec d'autres acteurs s'appuyant sur des valeurs similaires,
- co-construire et mettre en œuvre une politique active de communication sur les actions de l'Union Régionale des Centres Sociaux de Bourgogne Franche-Comté,
- animer des chantiers d'ampleur régionale,
- élaborer le budget de l'UR et gérer son exécution en lien avec le président et le trésorier,
- développer une stratégie de diversification des financements pour maintenir et développer l'activité de l'UR.

4. Compétences requises

Le/la délégué(e) doit faire preuve à la fois d'une rigueur sur le plan de la gestion des projets, des budgets et d'une grande souplesse dans l'animation du réseau.

De formation supérieure (niveau I ou équivalent), cadre animateur de réseau dans l'un des secteurs suivants : DSL, éducation populaire, sciences politiques, stratégie et entrepreneuriat dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, socioculturel, socio éducatif...,

Le/la délégué(e) devra impérativement :

- avoir un minimum d'expérience d'au moins 5 ans dans le domaine des politiques sociales, éducatives, familiales et, en particulier dans le champ de l'animation de réseaux associatifs et/ou le développement social local,
- avoir une connaissance / pratique du milieu associatif, des Centres Sociaux en particulier et de leur environnement partenarial est un plus,
- faire preuve d'aisance relationnelle,
- disposer également d'une expérience de formation, de recherche, d'expertise et de capacités d'analyse,
- maîtriser les outils de méthodologie de projet,
- avoir de bonnes capacités rédactionnelles,
- disposer d'une maîtrise des outils informatiques.

5. Candidatures

- Poste en CDI temps plein, basé à Dijon,
- Déplacements réguliers en région Bourgogne-Franche-Comté et ponctuellement en métropole,
- Prise de poste dès que possible,
- Rémunération sur la base de la Convention collective des acteurs du lien social et familial, pesée pouvant aller jusqu'à 802
- Entretiens de recrutement le 2 octobre.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être envoyées au plus tard le 10 septembre 2019 :

- Par courrier :

Monsieur le Président

Union Régionale des centres sociaux et socioculturels de Bourgogne Franche Comté

Maison des associations – Boîte MM1

2 rue des corroyeurs

21000 DIJON

- Ou par mail :

Centres-sociaux.21@wanadoo.fr

urcsbfc@gmail.com